

SOMMAIRE DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2014

Mot de Président :	2
Chapitre A : Présentation de l'ONG MPLCI	3
1/ Constitution :	3
2/ Mission :	3
3/ Objectif :	3
4/ Vision :	4
5/ Programme d'action :	4
Chapitre B : Activités de l'Année 2014	7
1/ Généralité :	7
2/ Domaine de la Gouvernance	7
3/ Domaine des Droits de l'homme :	10
4/ Domaine Humanitaires :	12
5/ Rapport Financier :	13
Chapitre C : Les Actions de l'ONG MPLCI en brève	13
1/les temps forts des actions de l'ONG MPLCI	14
2/ Les Difficultés pendant l'exécution des activités:	17
3/ Les actions de l'ONG MPLCI en image	18
Chapitre D : Projets et Perspectives :	19
Conclusion	19

MOT DU PRESIDENT DE L'ONG MPLCI



“L’Afrique n’est pas mure pour la démocratie. Le souvenir fort désagréable de cette assertion en 1990 du président jacques CHIRAC, hélas une vérité de LAPALISSE, a fait couler beaucoup d’encre. Et pourtant, elle demeure d’une cuisante actualité. Les Etats sont à la traine et leur conversion à la démocratie demeure au centre de

grandes préoccupations. Elle est aussi le corollaire de divers maux en général et sûrement d’un déficit de bonne gouvernance en particulier. Le népotisme, la xénophobie, la corruption sont des mœurs fortement encrées dans l’esprit des africains .Face à ce gravissime problème de gouvernance, **l’ONG MPLCI** à travers ces actions veut dénoncer les pratiques occultes qui minent les administrations et institutions, mais également encourager toutes les bonnes initiatives qui favorisent le bien-être des populations. Comme le dit bien verra FARMIGA : « il faut parfois savoir balayer ce que l’on croyait solidement construit pour tout recommencer ». Vu que tout changement a besoin d’instruments solides, le MPLCI, espère apporter sa pierre aux vastes chantiers du gouvernement ivoirien et des acteurs de la société civile. Le MPLCI prônera la bonne gouvernance et dénoncera les insuffisances des structures étatiques pour le renforcement et la compétitivité de notre économie.”

M. SOUMAHORO Brahima

A/ PRESENTATION DE L'ONG MPLCI

1°) CONSTITUTION

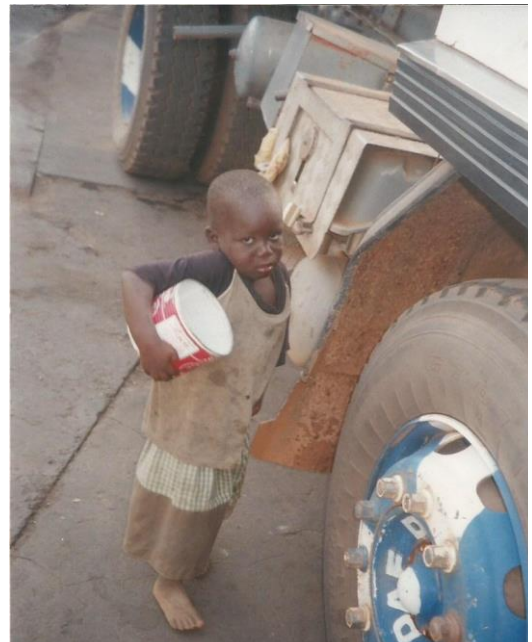
Créé le 22 Aout 2006 à Abidjan, le **Mouvement Pour la Lutte Contre l'Injustice (MPLCI)** a obtenu sa légalité constitutionnelle le 11 Juillet 2012 dont récépissé Numéro 453 /MEMI /DGAT /SDVA. Son siège Afrique est à Abidjan (Adjamé-williams ville) en face de l'Eglise catholique ST KIZITO, 09 BP 470 Abidjan 09. Son président actuel est M. **SOUMAHORO Brahima**.

Paru dans le journal officiel de la République de Cote d'Ivoire sous le N° 38 du 20 Septembre 2012, l'**ONG MPLCI** est une structure qui regroupe des Hommes et des femmes issus de plusieurs couches socioprofessionnelles à la recherche d'un monde meilleure.

2°) MISSION DE L'ONG MPLCI

Ses missions peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Lutte contre la corruption
- ✓ Lutte contre la fraude
- ✓ Lutte contre l'exploitation des Enfants
- ✓ Lutte pour la bonne gouvernance



3°) OBJECTIFS

A travers ces différentes missions qu'elle s'est assignée, l'**ONG MPLCI** poursuit des objectifs suivants :

- Promotion de l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes
- Promotion de l'intégration socioculturelle et économique entre les peuples
- Promotion de l'éducation entre les Hommes et les femmes
- Préserver le droit des enfants
- Favoriser la protection des biens et des vies d'autrui
- Relayer les informations déjà diffusées ou communiquées à travers des actions de proximité.

4°) VISION DE L'ONG MPLCI

Ainsi créée pour attirer l'attention des dirigeants sur toutes les formes d'injustice qui minent notre société, afin que ceux-ci répondent aux aspirations de la population cible, l'ONG MPLCI œuvre pour une Côte d'Ivoire sans injustice, basée sur des normes fondamentales de légalité et d'égalité.

5°) PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action de l'ONG MPLCI se focalise sur 6 axes principaux qui sont :

Activité 1 : Observations et d'investigation

Pour l'ONG MPLCI, l'observation est essentielle. C'est même le fondement de notre existence. A travers l'observation, nous recherchons réponse à toutes nos préoccupations. L'observation ici prend plusieurs dimensions c'est-à-dire :

- **L'écoute** : Ecouter son interlocuteur pour mieux apprécier ses préoccupations. Nous installons ici une plateforme de réflexion, d'entraide se de rapprochement des hommes afin de favoriser l'amélioration de leur cadre de vie. Pour nous, même les rumeurs demeurent des sources à vérifier.
- **Le constat** : Le constat est imminent ; c'est le lieu de réunir toutes les preuves pour confirmer ou infirmer toutes informations. Les constats sont sanctionnés par des rapports qui sont remis à qui de droit.
- **La recherche** : La recherche, c'est la collecte d'informations, de preuves pour soutenir notre action à travers des enquêtes pour des fins utiles sur des sites déterminés.
- **Le rapport** : Le rapport est un document écrit saisi suite aux résultats d'une investigation terrain. Il détermine avec précision les circonstances des faits. Et permet situer les responsabilités.

Activité 2 : **Information**

A travers l'information, le MPLCI diffuse le résultat de ses observations à partir d'un rapport que nous remettons à qui de droit :

- Une institution
- Une administration
- Une autorité
- Le mass média
- Au public.

La nature de ses informations se résume soit par des dénonciations ou par des félicitations. L'information est donnée dans son authenticité.

Activité 3 : **Education et Civisme**

L'éducation et le civisme pour le MPLCI, c'est d'abord la moralisation et la conscientisation (selon un thème) des agents véreux du secteur public ou privé qui mettent en mal le monde du travail à travers des séminaires et/ou atelier de formation. C'est aussi l'éveil de conscience du citoyen sur la connaissance de ses droits et devoirs. Aujourd'hui, la majeure partie des citoyens vivent dans l'ignorance. A partir de l'information, nous sensibilisons et orientons les citoyens à des fins éducatives et civiques. Cet entretien de la population active se fait par des thèmes éducatifs et civiques en fonction des actions de proximités (conférence, meeting, mass média).



Activité 4 : **Promotion et vulgarisation**

La promotion est une étape intéressante, elle met en exergue les valeurs de nos acquis et permet de corriger les lacunes. La promotion ressort aussi bien les différents points de notre programme d'action à savoir l'observation, l'information, et l'éducation.

Nous initions des manifestations socioculturelles (concert, causerie, débat, déjeuner de retrouvaille, des journées porte ouverte autour d'un thème etc.) pour encourager les acteurs au développement.

C'est aussi une manière pour nous de sceller la confiance et la fraternité entre le public et les administrations (publiques ou privées).



Activité 5 : **Action Social**

L'action sociale se résume par des actes humanitaires. Pour le MPLCI le bien être de soi passe par le bonheur d'autrui. Rester à l'écoute de la préoccupation d'un Etat et de sa population demeure capitale afin de mener des actions sociales pour un développement durable.

Activité 6 : **Le suivi**

Le suivi est fonction de l'activité déjà engagée. Pour être efficace et mener à bien notre programme d'activité ; il faut un bon suivi. Cette phase exige le pragmatisme du comité de suivi et d'évaluation. Son fonctionnement est soldé par un rapport périodique.

B / LES ACTIVITES DE L'ANNEE 2014

1°) GENERALITE

Le programme d'action de **l'ONG MPLCI** se résume par des actions de Gouvernance, de droit de l'homme et humanitaire à travers une stratégie basée sur l'écoute, l'orientation, l'assistance et la mobilisation.

Au cours de l'année 2014, plusieurs activités ont été menées par **l'ONG MPLCI** en référence à son champ d'application.

2°) DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance pourrait se définir comme étant l'ensemble des établissements, des procédés et des traditions qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix.

Parlant de la notion de bonne gouvernance, elle est d'actualité dans le débat sur la croissance économique; Il est de plus en plus admis que la bonne gouvernance qui se manifeste à travers la qualité des institutions est nécessaire pour accélérer le développement.

Cette présentation a pour objectif de mettre en exergue l'importance de la bonne gouvernance dans la croissance économique et le développement en cours pour améliorer la gouvernance en Côte d'Ivoire et ce qu'il convient de faire davantage. L'Etat et les administrés sont donc concernés par la problématique de la gouvernance issue du terme de gouvernabilité. La bonne gouvernance pourra aussi se définir comme le remodelage des politiques de gestion publique en vue de faire face aux défis du développement.

Cette définition fait du développement l'intérêt principal de la bonne gouvernance. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) définit aussi la bonne gouvernance sur la base de sept caractéristiques principales: **la légitimité politique et l'imputabilité, la liberté d'association et la participation, l'existence d'un système judiciaire fiable, la responsabilisation des bureaucraties, la liberté d'information et d'expression, la gestion efficace et** du secteur public et une coopération avec les organisations de la société.

De ce fait, notre pays qui a traversé plus d'une dizaine d'années de crise politico-militaire est devenue vulnérable et tentative de racket, de corruption, fraude, etc.

Ainsi le gouvernement ferme sa volonté



notre pays qui plus d'une dizaine d'années de crise politico-militaire est devenue vulnérable et tentative de racket, de corruption, fraude, etc.

Ainsi le gouvernement ferme sa volonté

de bonne gouvernance, s'est approprié des instruments et mesures pour lutter et voir freiner la fraude, la corruption, le racket, etc.

C'est dans l'objectif de ramener ce même climat apaisé social, justice, droit et enfin d'aider le gouvernement dans la fonction d'Etat de gendarme que l'ONG-MPLCI (Mouvement Pour la Lutte Contre l'Injustice) a vu le jour.

Cette année 2014 encore, l'accent a été mis d'abord sur la gouvernance interne avec la réorganisation d'une équipe motivée dotée de moyens adéquats qui a vu le renforcement du pack informatique et l'acquisition de logiciel adapté. Nous avons adressé plus de cinq cent courriers durant l'année 2014 dont 36 demande d'audience, 24 rapports de mission, 36 demandes d'interview, 37 demandes de partenariat et de collaboration, 149 invitations, 107 remerciements, de félicitation et encouragement, 111 courriers d'interpellation et autres.

Les multiples plaidoyers, les différentes correspondances, les diverses formations et publication de supports de communication ont permis à l'ONG MPLCI d'obtenir des résultats avantageux et encourageant. Tels que :

- ❖ Interdiction de stationnement des minicars au niveau de l'échangeur Agban.
- ❖ Présence régulière des agents de police de la régulation de la circulation au carrefour Djéni Kobenan à Williamsville.
- ❖ Importantes et régulières rencontres avec les autorités administratives et militaires du pays (la primature - le ministère chargé du budget - le ministère du commerce, de l'artisanat et la promotion des PME – le ministère de la solidarité, de la famille, de la femme et de l'enfance – la haute autorité pour la bonne gouvernance - l'état major général des FRCI – le commandement Supérieur de la Gendarmerie - La direction Générale de la Police - la direction Générale des Douanes - etc.
- ❖ Accès à certaines institutions et/ou organisations internationales telles que l'Union Européenne à travers le Projet Liane, différentes bureaux de l'ONUCI – le Programme d'appui à la Gouvernance du PNUD.
- ❖ la reconnaissance et le décernement de l'ONG MPLCI par la plate forme de la société civile au mérite du grand prix espoir des artisans du développement national en décembre 2014.
- ❖ Publication d'un mensuel périodique appelé Bonne Gouvernance en cinq mille (5.000) exemplaires
- ❖ Production et distribution de plaquettes de présentation en cinq mille (15.000) exemplaires.
- ❖ Conception et animation de site web
- ❖ Animation de centre de communication et d'observation au quotidien dans les différents domaines d'activité.

Pour nous, l'année 2014 s'est présentée comme l'année de la communication de l'ONG MPLCI. Nous avons noté la création d'un site web, la réalisation d'un mensuel périodique appelé Bonne Gouvernance et la publication de plusieurs supports de communication. Ces vecteurs de communication ont faire l'objet d'une cérémonie de présentation au CERAP en juin 2014. La conférence débat organisé en janvier 2014 a été suivi par les médias. Les conférences de presse du président Soumahoro Brahim ont été largement publiées par la presse. Nous avons géré et animé un stand lors des journées portes ouvertes des

armées en décembre 2014 à l'état major général des armées dans le but de confirmer notre collaboration avec les forces armées de Côte d'Ivoire. Les investigations dans l'administration, sur les corridors et points d'observation ont été au rendez-vous. Nous avons été au coté des partenaires comme l'OFT pour la caravane sur la fluidité routière et avec l'ANARE pour la sensibilisation et formation des consommateurs d'électricité.

L'ONG MPLCI salut et encourage les institutions de la république et leur responsable respectif telles que le Commandement Supérieur de la Gendarmerie, le Direction Générale de la Police, la Direction Générale de la Douane, la Direction générale des Impôts pour promptitude et leur sens du devoir. Cependant, nous demandons aux autorités compétentes d'être regardant dans les services du ministère de la santé et de la lutte contre le sida.

Le concessionnaire d'électricité CIE tire mal son épingle de jeu vis-à-vis des intérêts de l'Etat de Côte d'Ivoire. Nous avons mené plusieurs tentatives qui sont restées vaines avec cette compagnie pour un appui à la lutte contre la fraude dans le secteur de l'électricité. Mais, nous ne désespérons pas.

3°) DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

La Côte d'Ivoire a connu une dizaine d'années de crise qui ont fait régner l'anarchie avec son corollaire de violation des droits de l'homme et de dégradation de la cohésion sociale. Après un long processus de sortie de crise et de nombreuse campagne de réconciliation, on peut dire que la paix est de retour.



Ces dix années de crise ont laissé des séquelles. Il s'agit notamment de l'anarchie persistante, le mauvais

fonctionnement des institutions, la corruption grandissante. Par voie de conséquence, tous ces éléments ont gravement ralenti le progrès économique du pays et par la même favoriser la violation des droits de l'homme et l'impunité.



Pour relancer efficacement l'économie, le gouvernement s'est donné pour leitmotiv la promotion du concept de bonne gouvernance. Cependant l'effectivité de cette bonne gouvernance n'est possible que dans un environnement sain de respect des droits. L'ONG MPLCI ayant compris cela, organise son projet d'action autour d'une lutte active contre l'impunité en général et singulièrement contre la violation des droits de l'homme. Par la mission qu'il s'est fixé et les actions qu'il mène, le MPLCI contribue à l'effectivité et la promotion des droits de l'homme. Durant la période 2014, l'ONG MPLCI a reçu des personnes victimes de violation de leur droit et d'abus divers. Des actions ont été menées en faveur de ces derniers pour que règne la justice.

Plusieurs dossiers qui ont été traités et seulement trente cinq pour cent ont eu une issue heureuse, quinze pour cent en abandon de charge et les cinquante autres sont encours de exécution avec les autorités judiciaires. Les dossiers

dans leur majorité ont porté sur le foncier lié aux abus de confiance. L'Etat à travers ses démembrements a porté préjudice à certaines personnes qui ne demandent que réparation.

4°) DANS LE DOMAINE HUMANITAIRE

La pauvreté, les catastrophes naturelles, les conflits armés engendrent des situations dans lesquelles des milliers de personnes voient leur condition de vie bouleversée d'une façon extrême. Ainsi des milliers de personnes sont dans le dénuement total, incapables elles même de subvenir à leurs besoins, même les plus élémentaires. L'action humanitaire se veut une réponse à ces besoins.

En effet, l'assistance humanitaire est encrée dans les mœurs humaines depuis la nuit des temps. Mais aujourd'hui, lorsqu'on en parle il s'agit de l'action humanitaire dans sa forme moderne.

En effet, l'action humanitaire est parfois confondue avec le droit humanitaire, dans le langage courant. Tandis que le droit humanitaire (ou droit international humanitaire) est

une branche du droit, l'action humanitaire est une action de secours envers des victimes d'une catastrophe.

Pour nous, ONG MPLCI, l'action humanitaire est une action désintéressée, qui reposant sur une mobilisation de moyens humains et logistiques, vise

à soulager les souffrances de populations qui sont victimes de catastrophes naturelles ou d'origines humaines (conflits armés...).

Telle que définie, l'action humanitaire revêt un certain nombre de caractères.



C'est en sens que l'**ONG MPLCI** s'est vue mener des actions pour aider les plus démunis en leur offrant des vivres et non vivres, notamment aux enfants mendians des localités du Nord et l'Ouest. Le MPLCI a permis à bon nombre d'enfants de la rue à regagner leur famille. De même l'**ONG MPLCI** a permis à certains jeunes d'avoir des permis de conduire. Dans sa mission d'assistance aux personnes vulnérables, l'**ONG MPLCI** a pu répondre présente dans l'assistance des personnes victimes d'abus de confiance et/ou pouvoir dans le traitement de dossier administratif de ces derniers.

5°) LE RAPPORT FINANCIER

Au plan financier, l'année 2014 a vu une augmentation du budget de la structure par rapport à l'année précédente. Cette hausse est due du faite que 2014 a été l'année de la communication. L'**ONG MPLCI** a fonctionné à priori sur fond propre avec 94 % du budget pour réaliser ses actions. Dans l'espoir qu'elle aura un financement des institutions financières et sociales nationales et des institutions internationales, l'**ONG MPLCI** a fait face à de multiples défis financiers dont:

- Dotation Fonds de Fonctionnement : 24 892 595 F CFA
- Dotation Fonds d'Appui et d'Investissement : 10 823 300F CFA

Le montant global de ce rapport financier est de : 35 715 895F CFA

6°) LES MOMENTS FORTS DE L'ONG MPLCI

Les activités d'investigations, de collecte d'informations, de formation, de communication, de plaidoyers et d'assistance ont été le quotidien de l'**ONG MPLCI** et sanctionnées par des rapports d'activité et/ou compte-rendu. Ces moments forts se résume par un tableau récapitulatif.

LE TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DURANT LA PERIODE 2014

N°	ACTIVITES	PERIODE	LIEU	INITIATRICE
01	Organisation de Conférence débat " Bonne Gouvernance et Emergence"	08/01/2014	Bloc ministériel/Plateau	ONG MPLCI
02	Participation à la Journée Internationale des Douanes Edition 2014	30/01/2014	Ecole des Douanes/ Plateau	DG Douanes
03	Participation à la Conférence Internationale Sur la situation des victimes de la crise ivoirienne	12 au 14/02/14	Belle-côte/Cocody	M. Doudou Diène /ONU CI
04	Participation au séminaire de renforcement de capacité des associations de consommateurs d'électricité <ul style="list-style-type: none"> ➤ ANARE et la mission de la protection du consommateur d'électricité ➤ La problématique de la fraude dans le secteur de l'électricité 	25/02/2014	Base CIE de Yopogon Niangon	ANARE
05	Participation à la 1^{er} Congrès de la fédération ivoirienne des consommateurs le Réveil (FICR)	14/03/14 à 9h	Mairie d'Adjamé	FICR
06	Participation à l' Atelier de réflexion relatif à la vérification de l'impact des actions de l'ONU CI sur les activités des OSC	8/05/2014	Siège ONU CI/Sébroko	ONU CI
07	Participation à la Conférence " Contribution des droits de l'homme à la construction d'une Côte d'Ivoire"	15/05/14 à 9h	CERAP/Cocody	ONG REDHG
08	Participation à l' Atelier de renforcement de capacités axe 1 des OSC	Du 4 au 6/06/2014	CERAP/Cocody	CERAP/Projet LIANE

N°	ACTIVITES	PERIODE	LIEU	INITIATRICE
09	Organisation d'une Cérémonie de lancement du Journal et du site Web	05/06/2014	CERAP/Cocody	ONG MPLCI
10	Participation à la Caravane de sensibilisation à l'amélioration des indicateurs de performance de l'axe routier Abidjan-Noé	23 au 29/06/2014	Axe Abidjan-Noé	Projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL) / OFT
11	Participation à l' Atelier de Renforcement des Capacités des OSC ivoirienne Sur les outils du mécanisme du contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) en Côte d'Ivoire.	Les 30/06/14, 1 ^{er} et 2/07/14	NSA-HOTEL/GD BASSAM	ROSCI-CCAP avec l'appui du PNUD
12	Participation à l' Atelier de lancement réseau APNAC section CI	23 et 24/08/14	NSA-Hôtel/ Gd Bassam	Le Parlement Ivoirien en collaboration avec le PNUD
13	Participation au 1 ^{er} Atelier d'Appui au Plaidoyer pour l'amélioration du cadre juridique et réglementaire d'exercice des Organisations de la société Civiles ivoirienne	13/11/2014	CERAP/Cocody	CERAP/PROJET LIANE/UE/RCI

N°	ACTIVITES	PERIODE	LIEU	INITIATRICE
14	Participation à la Formation des OSC en : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Montage de Projet ➤ Procédure Administrative et Financière ➤ Gestion Financière ➤ Planification stratégique et opérationnelle ➤ Communication ➤ Suivi et évaluation de projet 	Novembre-décembre 2014	ARIEL-FORMATION/ Cocody	CERAP, Projet Liane de l'UE
15	Animation et gestion de stands aux Journées Portes Ouvertes des Armées	4,5 et 6/12/2014	Etat major Général des armées/ Plateau	CADHA (Coordination Africaine des Droits de l'Homme pour les Armées)
16	Participation à la Conférence-débat " Nouvelle loi sur le mariage et les garanties des droits de l'homme en CI : Regards croisés de juriste, de femmes et religieux	10/12/14	UMA/Cocody	ADJLCI
17	Lauréat du Grand prix Espoir des artisans du développement National	19/12/2014	Maison de la Presse/Plateau	Plate-forme de la société civile

C/ LES DIFFICULTES ET INSUFFISANCES

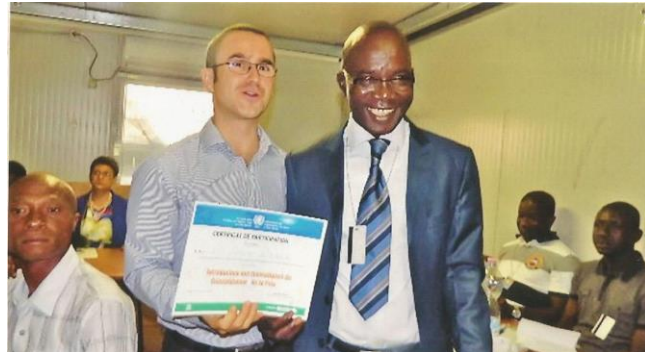
Grace à la volonté et à la persévérance de ses ressources humaines et même financières, l'**ONG MPLCI** a su toujours fonctionner malgré quelques difficultés rencontrées. De ce panel de difficultés et insuffisances, l'on peut retenir ce qui suit:

- Ressources financières insuffisantes et limités pour notre champ d'action.
- Manque de radio de proximité pour les besoins de communication interne et externe.
- La collaboration avec certaines administrations publiques ou privées n'est été surtout facile. Nous citons au niveau le ministère la santé avec son service technique chargé des ONG ajouté au tour de cache-cache des médecins dans les CHU d'Abidjan pour l'administration publique. Et pour le privé, nous notons la CIE qui reste toujours réservé malgré notre bonne foi. Dans le domaine du transport, trouver un interlocuteur vrai est difficile. L'OFT, avec qui nous avons beaucoup travaillé, n'a toujours pas formalisé par écrit notre collaboration.
- Le projet d'assistance aux enfants au port de San Pedro n'a pu être exécuté par faute de soutien des autorités portuaires.

Au vue de toutes ces difficultés, l'**ONG MPLCI** pour un bon fonctionnement de la structure et pour la vision qu'elle s'est fixée ; c'est-à-dire promouvoir un monde sans injustice, de respect des droits de l'Homme et de légalité des personnes, à travers plusieurs projets et perspectives en vue, se donne le devoir de continuer la lutte.



E / MPLCI EN IMAGE



D/ LES PROJETS ET PERSPECTIVES

Les objections de l'année 2015, nous souhaiterons renforcer notre dispositif organisationnel à travers des actions promptes et objectives. Ces actions sont les suivantes :

- ✓ Délocalisation et aménagement du local abritant le siège de l'**ONG MPLCI**.
- ✓ Installation et Ouverture de centres d'écoute à l'Intérieur du pays.
- ✓ Recherche de couvertures médiatiques des activités de la structure
- ✓ Intensifier les relations de partenariat ou de collaborateurs.
- ✓ Mise en place d'une radio de proximité à l'écoute du citoyen de toute nation.
- ✓ Renforcement de Capacité des membres et du personnel de l'**ONG MPLCI**.
- ✓ Diversification des activités d'investigation et de communication à grande échelle
- ✓ Intensifier les actions humanitaires
- ✓ Réalisation et suivi de Projets

CONCLUSION

La lutte contre la fraude, la corruption, le racket et l'impunité est un véritable défi de tous les Etats Africains, confrontés aux exigences de la bonne gouvernance. En Côte d'Ivoire, c'est avec dépit que nous constatons que ces vices sont réellement existants et présents dans toutes nos activités au quotidien, à travers surtout nos administration et structures étatiques. Malgré les efforts consentis du gouvernement, la corruption persiste ; par voie de conséquence tous ces éléments ont gravement ralenti le progrès économique du pays et par la même favoriser la violation des droits de l'homme et l'impunité.

L'**ONG MPLCI**, consciente que la bonne gouvernance doit être une réalité en Côte d'Ivoire, afin de réduire à néant les poches de la corruption et de la fraude qui gangrène notre économie, a été créée pour lutter contre tout ce qui met en mal le développement et le bien être des habitants de notre pays la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en Générale.

C'est pourquoi, il est important que tout le monde s'inscrive dans cette logique qui est la vision du gouvernement de la Côte d'Ivoire. Celle d'encourager et soutenir la bonne gouvernance dans cet Etat de droit qui se veut émergent.

